



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Privas, le 19 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rescolarisation des élèves des lycées du Teil suite au séisme du 11 novembre 2019

Suite au séisme survenu le lundi 11 novembre 2019 à 11h52 en Ardèche et aux conséquences relatives aux écoles et établissements de la commune de Le Teil, l'Education nationale a immédiatement pris sa part dans le travail d'accompagnement et de soutien à l'ensemble du dispositif mis en place par madame le Préfet et monsieur le maire.

Cet événement a touché des élèves et leur famille, des personnels de l'Education nationale, des agents territoriaux exerçant en écoles et établissements et les bâtiments scolaires.

En lien étroit avec la Région, voici la répartition présentée hier soir lors de la réunion des parents d'élèves des lycées

Lycée public Xavier Mallet :
Reprise jeudi 21 novembre

- Seconde générale et technologique : Collège Marguerite DURAS à Montélimar
- 1^{ère} générale : Lycée Les Catalins à Montélimar
- 1^{ère} STMG : Lycée Gustave JAUME à Pierrelatte
- Terminale S : Lycée Les Catalins à Montélimar
- Terminale L & ES : Lycée Alain Borne à Montélimar
- Terminale STMG : Lycée Gustave JAUME à Pierrelatte
- BTS : Lycée Gustave JAUME à Pierrelatte
- Voie professionnelle : Collège CHAMONTIN à Le Teil

Une partie des élèves bénéficieront de stage professionnel pendant que les autres seront en classe.

Lycée privé Saint André :
Reprise lundi 25 novembre

Une partie du lycée ouvrira ses portes le lundi 25 novembre.

Les élèves de 3^{ème} prépa métiers seront en classe pendant que tous les autres élèves seront en stage professionnel.

Toutes les informations utiles seront affichées aux portes des lycées et sur leur site internet.

L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'éducation nationale


Patrice GROS